



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE PROGRAMME DE FORMATION

Annexe 1

Formation : Stimuler l'intelligence collective

Exercer un rôle de facilitateur qui favorise la créativité au sein d'un collectif plus performant

I – Objectifs du module

- Objectif 1 : Développer l'autonomie du collectif
- Objectif 2 : Exercer un rôle de facilitateur favorisant le collaboratif
- Objectif 3 : Employer des méthodes d'animation créatives et productives

II – Public et pré requis

- **Taille des groupes** : 12 participants maximum en présentiel, 6 participants maximum en distanciel
- **Type de public** : Manager, chef de projet, consultant, coach, formateur et toutes personnes souhaitant animer un collectif
- **Connaissances requises** : animation d'équipe

III – Modalités techniques et pédagogiques

- **Supports** : Supports de stage en version électronique
- **Matériels utilisés** : Zoom, Jamboard, Klaxoon, peut évoluer
- **Modalités pédagogiques** :
 - o apports théoriques et pratiques
 - o réflexions collectives
 - o évaluations formatives
 - o expérimentation d'animation d'un module
 - o design d'un atelier
 - o feedback et intervision

- **Intervenant** : Coralie GONZALVEZ

IV – Suivi et évaluation

- **Modalités de suivi** : Certification des compétences
- **Modalités d'évaluation** : Production et présentation d'un faisceau de preuves attestant la maîtrise des compétences

V – Modalité de déroulement

- Dates et lieux : à déterminer (se reporter à la convention)
- **Durée** : 6 sessions de 3 heures 100% live à distance

VI – Contenu détaillé et séquencé de l'action

1. Objectif 1 : Développer l'autonomie du collectif

- Déterminer les conditions favorisant l'autonomie du collectif
- Analyser l'autonomie du collectif
- Construire un plan d'actions permettant de développer l'autonomie du collectif

2. Objectif 2 : Exercer un rôle de facilitateur favorisant le collaboratif

- Faire vivre au collectif les trois dimensions d'inclusion/influence/ouverture
- Adopter les comportements et les attitudes du facilitateur
- Animer une démarche de prise de décision par consensus

3. Objectif 3 : Employer des méthodes d'animation créatives et productives

- Déterminer les enjeux et les objectifs visés par le collectif
- Animer le collectif de manière cohérente avec les objectifs
- Réaliser le bilan des actions menés

- ✓Expérimentation du collaboratif
- ✓Co-construction de la formation
- ✓Quand utiliser l'intelligence collective
- ✓Poser le cadre
- ✓Les compétences du facilitateur
- ✓Le rôle du facilitateur
- ✓Les différents types d'ateliers
- ✓La préparation de l'atelier
- ✓Le design de l'atelier
- ✓Le rythme de l'atelier
- ✓L'animation de l'atelier
- ✓La dynamique de groupe